

**Inspection
Éducation
Nationale
Romans Isère**

Téléphone
04 75 70 34 74

Télécopie
04 75 70 52 98

Mél :
ce.0260057w@ac-grenoble.fr

Dossier suivi par : Marina
LIAUTARD

Adresse postale
Ecole Pouchelon
Rue François Pouzin
26100 ROMANS SUR ISÈRE

Romans, le 18/06/2025

L'Inspectrice de L'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs des écoles élémentaires et
maternelles de Romans

Mesdames et Messieurs les
professeur(e)s des écoles des écoles
élémentaires et maternelles de Romans

Objet : Projets pédagogiques EAC 2025/2026, soutenus par la ville de
Romans et Valence Romans Agglo, à destination des classes des écoles de
la ville de Romans :

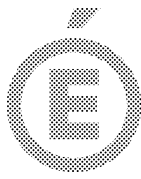
- **Projets pédagogiques en théâtre avec la compagnie des Lisières/
Théâtre de la Courte Echelle**, intervenante **Estelle SIMONOVIC** :
ateliers@courte-echelle.fr 06 25 50 86 45. **A noter que ces projets
théâtre se dérouleront en 2025-26 de novembre à avril.**

- **Projets pédagogiques en musique avec le Conservatoire à
Rayonnement Départemental**, intervenante : **Pascale GOUIN**
pascalegouin@wanadoo.fr 04 75 47 23 77. **Une liste de projets possibles
est proposée par l'intervenante et est jointe à ce courrier.**

La ville de Romans et Valence Romans Agglo renouvellent, pour l'année
scolaire 2025/2026, les prises en charge des interventions de différentes
structures dans les écoles, pour aider à la réalisation de projets artistiques et
culturels.

Afin de vous permettre d'anticiper la conception et la mise en œuvre de votre
projet en théâtre ou musique, nécessitant un intervenant extérieur, pour
l'année scolaire 2025/2026, je vous remercie de prendre en compte les
éléments suivants :

- Toutes les demandes d'intervention devront parvenir à l'IEN **avant le 15 septembre 2025 via l'application ADAGE.**
- Les enseignants dont les demandes d'intervention seront retenues, à l'issue de la commission d'évaluation des pré-projets, finaliseront leur **projet pédagogique dans l'application ADAGE au plus tard 3 semaines avant le début de l'intervention.**
- Ce projet doit contribuer à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) en lien avec le projet d'école.
- La cohérence et la qualité du pré-projet : doivent être énoncés les objectifs, les connaissances et compétences en jeu, la référence aux



programmes, quelques points d'évaluation individuelle des élèves (en termes d'évaluation, un point de vigilance : la restitution aux familles n'est pas une évaluation)

2/2

Une commission composée de membres de l'Education Nationale, des intervenantes, de membres de la ville de Romans, de représentants des différentes structures, étudiera les projets présentés et déterminera ceux qui seront retenus le **jeudi 25 septembre 2025.**

Je sais pouvoir compter sur votre intérêt et votre attention pour continuer à mettre en œuvre des projets de grande qualité qui contribuent à enrichir les pratiques artistiques et culturelles des élèves.

La grande qualité des restitutions de fin d'année témoigne de l'important investissement de tous, enseignants, élèves, intervenants dans ces projets. Ce dont je vous remercie vivement.

L'Inspectrice de l'Education nationale
Anne-Sophie CRET